

Zeitschrift:	Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles
Herausgeber:	Cercle vaudois de généalogie
Band:	27 (2014)
Artikel:	Histoire et relations familiales d'une dynastie d'entrepreneurs : les Le Coultre à la Vallée de Joux
Autor:	Giovannini, Manuela / Huguenin, Régis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1085153

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

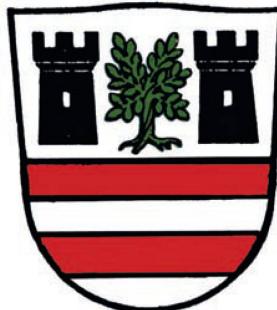
Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoire et relations familiales d'une dynastie d'entrepreneurs : les Le Coultre à la Vallée de Joux

Manuela Giovannini et Régis Huguenin

« Mes chers enfants, je vous dirai un peu comment était la famille [...] »¹ En écrivant ces mots en 1886, Zélie Le Coultre², veuve d'Antoine Le Coultre, au Sentier, prend l'initiative, cinq ans après la disparition de son mari, de raconter l'histoire de la famille en rendant hommage à son époux. Le texte intitulé « Les industries de la famille Le Coultre et particulièrement celles créées par mon cher mari »³ est un éloge à Antoine, mais aussi une source remarquable pour saisir, par l'exemple, le rôle joué par la cellule familiale dans la gestion entrepreneuriale au XIX^e siècle. Dans sa préface à la monographie de François Jequier, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, David Landes évoque la notion de dynastie pour caractériser la famille Le Coultre. Il établit un lien particulier entre le succès industriel et les rapports familiaux : « La force d'une entreprise familiale réside dans le génie et le dévouement des



Le Coultre
du Chenit

associés, liés non seulement par les intérêts matériels mais par le sang et l'honneur»⁴. Au-delà de cette affirmation, notre propos est de mettre en évidence la manière dont les membres d'une même famille – les Le Coultre – composent leurs propres existences en fonction d'intérêts familiaux, relationnels et industriels.

Les Le Coultre écrivent. Pierre II Le Coultre a laissé un journal conservé par la commune du Chenit sur la construction du temple du Sentier, en 1628. Zélie Le Coultre rédige ses mémoires en 1886, et son fils Elie s'adonne aussi à cet exercice en 1913. Ces deux derniers écrits, rétrospectifs, font état de la marche des affaires et relatent la généalogie de la famille, parfois de manière tronquée. Le contexte économique est très peu présent. Une année favorable apparaît comme le signe de la Providence alors que les crises sont le signe de l'incapacité des hommes à accomplir une œuvre collective. Ces écrits privés ne sont pas non plus des journaux intimes, ils ne reflètent que

¹ Archives de la Manufacture Jaeger-LeCoultre, Le Sentier (AJLC), LE COULTRE, Zélie, *Les industries de la famille Le Coultre et particulièrement celles créées par mon cher mari*, Le Sentier, mars 1886, p. 1.

² Par souci de simplification des différents usages, nous utilisons le patronyme Le Coultre dans l'ensemble du texte, à l'exception des raisons sociales pour lesquelles l'orthographe déposée est conservée.

³ AJLC, LE COULTRE, *Les industries de la famille Le Coultre*, op. cit.

⁴ JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles) : cinq générations d'entrepreneurs de la Vallée de Joux au cœur d'une mutation industrielle*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 1983, p. 11.

rarement des sentiments⁵. Mal à l'aise vis-à-vis de l'écrit, Antoine n'a très probablement jamais tenté un tel exercice. Dans l'une de ses rares correspondances conservées, il précise à son correspondant : « *Pardonnez s'il vous plaît les fautes d'un homme qui a plus limé qu'écrit* »⁶ pour justifier ses maladresses syntaxiques et orthographiques.

La famille Le Coultre a fait l'objet de plusieurs études généalogiques, menées tant par des chercheurs que par des membres de la famille, des Combiers ou des exilés de longue date. L'accumulation de données débouche, pour les périodes plus anciennes et moins documentées, sur des hypothèses parfois contradictoires. Il n'est pas question ici de proposer une énième version de la généalogie des Le Coultre, mais plutôt de faire le point des connaissances actuelles. Deux tableaux généalogiques illustrent nos propos. Le premier s'attarde sur l'arrivée de la famille Le Coultre à la Vallée de Joux et présente une version simplifiée de la descendance directe de Pierre I Le Coultre (1530-1599) à Abraham Joseph II Le Coultre (1746-1814). Le second concerne directement la branche industrielle, et plus particulièrement horlogère, initiée par ce même Abraham Joseph II et développée dans la seconde partie de cet article⁷.

Les tableaux généalogiques simplifiés présentés ici ne comprennent que les noms des membres de la famille Le Coultre et de leurs conjoints mentionnés dans l'article.

Étymologie du nom Le Coultre

L'origine du patronyme Le Coultre, porté en Suisse et dans les régions françaises voisines (Franche-Comté notamment), mentionné également en Normandie dès le XVI^e siècle, donne lieu à diverses interprétations. La première relie le nom à la racine latine « *custos* », en vieux français « *costre* » ou « *coustre* », et renvoie à la notion de garde, protecteur, clerc ou sacristain. Cette variante recueille certains suffrages, entre autres auprès de l'archiviste genevois Charles Roch⁸. Ce dernier avance un manque de connaissances sur le langage de la région d'Île-de-France au XVI^e siècle, mais penche pour la présence dans la famille Le Coultre d'ancêtres clercs. Une deuxième interprétation se base sur l'étymologie « *culte* », qui devient en vieux français « *coutre* », avec la signification de coutre de charrue, couteau ou rasoir. Cette proposition apparaît pour plusieurs chercheurs mieux en adéquation avec l'histoire de la famille, rattachée au travail manuel de l'agriculture, de la forge et de la métallurgie, puis de la coutellerie et des rasoirs⁹. Une troisième hypothèse avance l'étymologie de « *coutre* », terme vieux français équivalent à coudre, mais seul un site généalogique le mentionne, sans développement particulier¹⁰. Enfin, Hector Golay relie le nom Le Coultre au coudrier, postulat selon lui

⁵ HENRY, Philippe et al., *Autour des archives de la vie ordinaire : les écrits personnels et le retour de l'individu dans l'histoire*, Revue historique neuchâteloise, 2009, 161 p. ; JOROD, Joël, *Louis Turban (1874-1951), horloger de La Chaux-de-Fonds, et son monde : fragments de vies minuscules*, Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011, 158 p.

⁶ Archives cantonales vaudoises (ACV), K XIIe 42, Lettre d'Antoine Le Coultre à la Commission d'enquête commerciale du canton de Vaud, 1832. Pour plus de détails, voir : JEQUIER, François, « La Vallée de Joux en 1831 d'après les rapports de la commission d'enquête commerciale et industrielle », in *Revue historique vaudoise*, n° 84, 1976, p. 115-137.

⁷ FAVEZ, Pierre-Yves « Le Coultre du Chemin : la branche de Chez-le-Capitaine (descendance linéaire) », in *Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles 2014*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2016, pp. 93 ss.

⁸ ROCH, Charles, *La famille Le Coultre : originaire de Lizy-sur-Ourcq : du XVI au XX^e siècle : étude, notes, documents*, Genève : Albert Kundig, 1919, <http://www.aubertcombier.ch/textes/Lecoultre.pdf> (consulté le 10 janvier 2014), p. 170.

⁹ Les informations relatives à l'étymologie du nom Le Coultre proviennent de différentes sources généalogiques : GeneaNet, <http://www.geneanet.org/nom-de-famille/LECOULTRE> (consulté le 10 janvier 2014) ; Les pages de Jean-Luc Aubert, <http://www.aubertcombier.ch/lecoultr00.html> (consulté le 10 janvier 2014) ; Généalogie suisse, <http://www.genealogiesuisse.com/lecoultr.htm> (consulté le 10 janvier 2014) ; <http://www.jeantosti.com/noms/l7.htm> (consulté le 10 janvier 2014) ; <http://www.favoris.ch/patronymes/index.html> (consulté le 10 janvier 2014), arbre généalogique établi par Louis-Georges Le Coultrre, 2007.

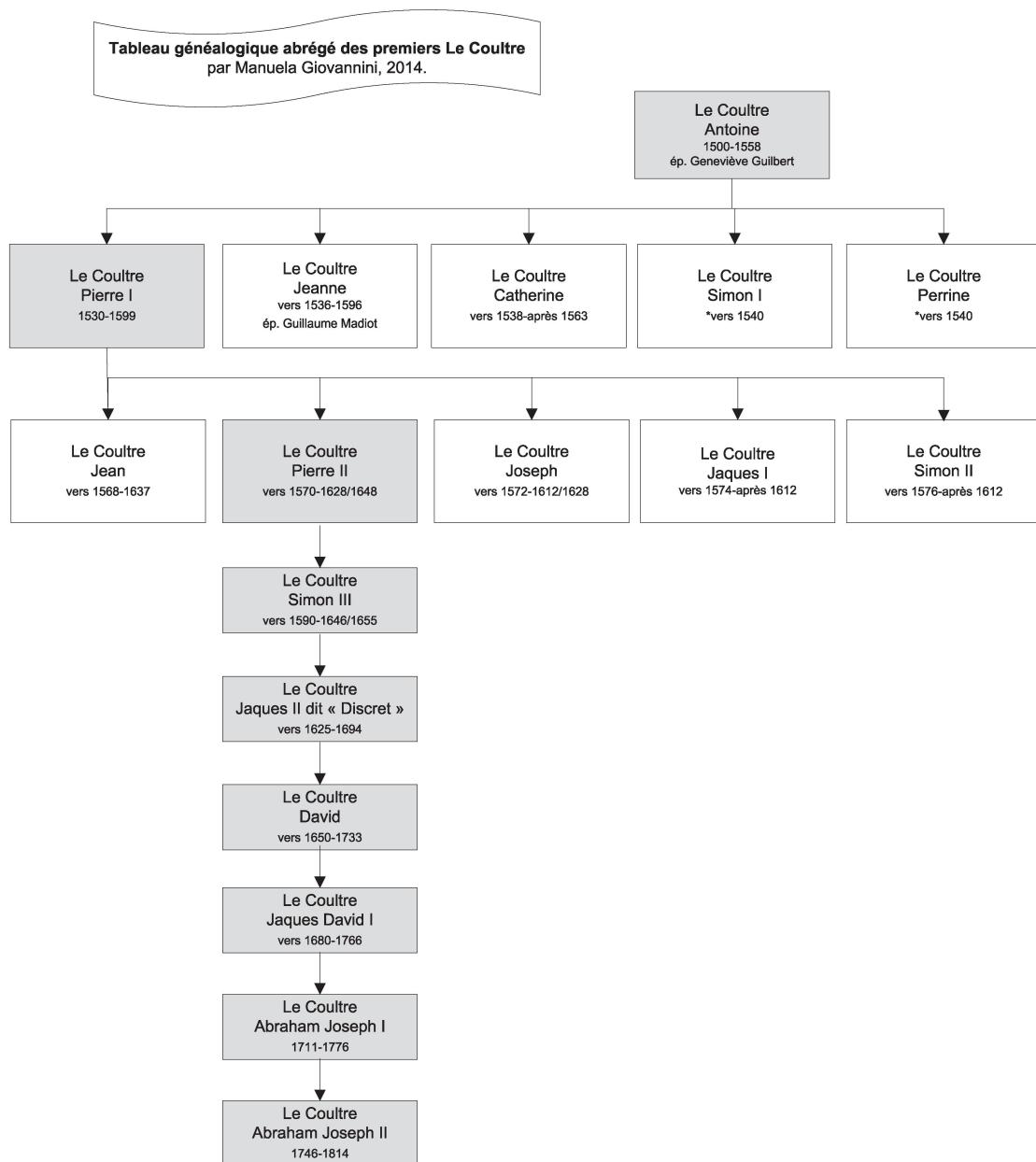
¹⁰ Généalogiesuisse, <http://www.genealogiesuisse.com/lecoultr.htm> (consulté le 10 janvier 2014).

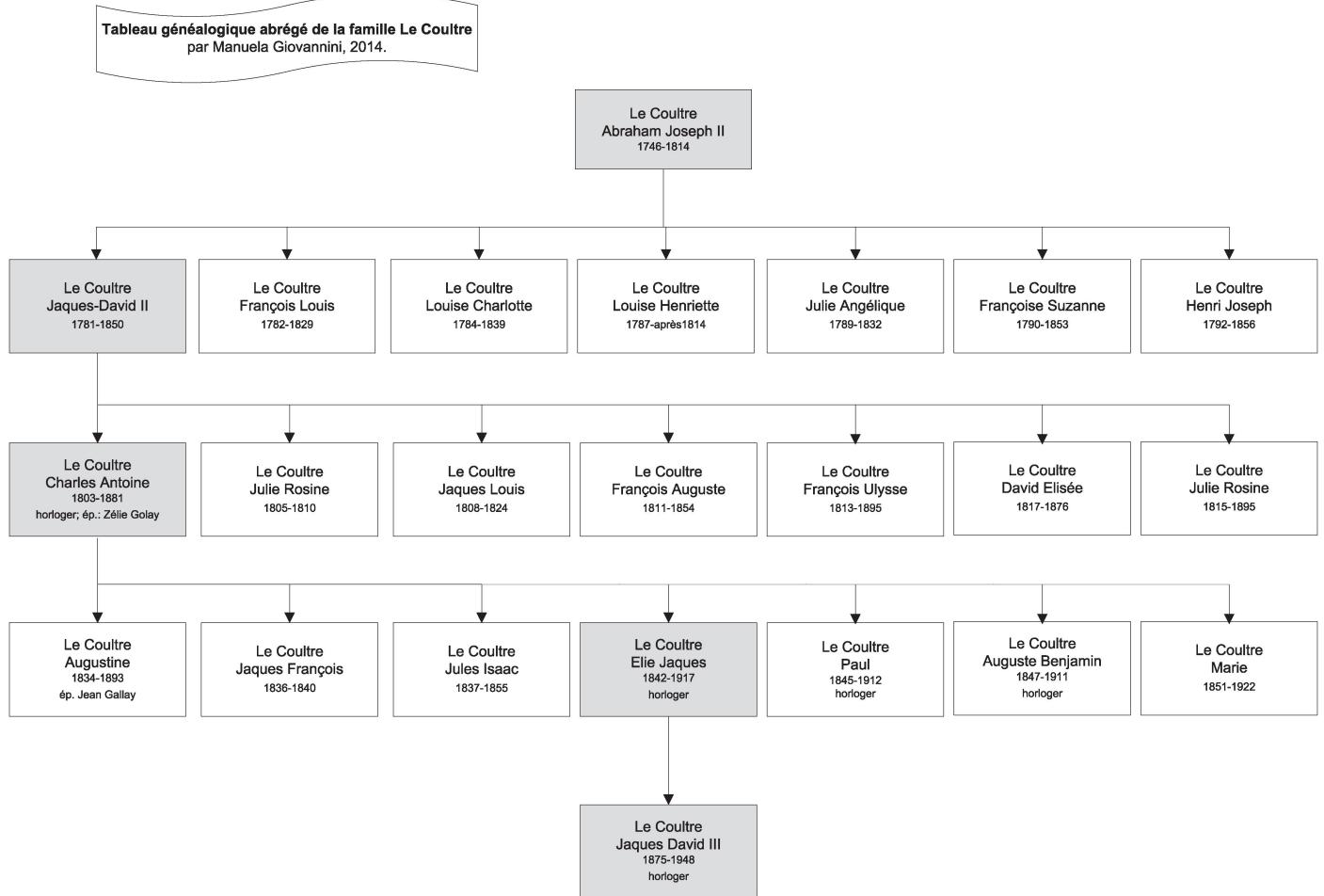


Armoiries complètes de la famille Le Coultry.

Coupé au 1^{er} d'argent, à l'arbre arraché de sinople, accosté de deux tours crénelées et ajourées,
au 2^e fascé de gueules et d'argent de quatre pièces.

cf. ROCH, Charles A., *La famille LeCoultry : originaire de Lizy-sur-Ourcq : du xvi^e au xx^e siècle : étude, notes, documents*, Genève : Albert Kundig, 1919, pp. 104-107.





confirmé par l'arbre que l'on trouve sur les armoiries de la famille¹¹.

Les deux hypothèses principales – celles de clerc et de soc de charrue – se retrouvent dans les démarches que mènent 43 descendants de Pierre I Le Coultre au milieu du xx^e siècle pour faire rectifier l'orthographe de leur patronyme. Si la graphie initiale du nom en deux mots – «Le Coultre» – reste la même du xvi^e à la fin du xviii^e siècle, une variante en un mot – «Lecoultre» – apparaît à ce moment-là et existe en parallèle dans les périodes suivantes. Pour défendre leur souhait d'entériner la version originelle de leur nom, les requérants s'appuient sur des éléments historiques et mentionnent les deux étymologies citées ci-dessus sans toutefois trancher en faveur de l'une ou de l'autre. Ils avancent l'idée que la particule a été supprimée à l'époque de la Révolution française, car associée, à tort, à un titre de noblesse. Ils tiennent ainsi à préciser que leur demande ne repose nullement sur une aspiration à retrouver un lien avec une quelconque noblesse française, mais que le retour à la graphie «Le Coultre» ne serait qu'un hommage à l'histoire familiale, en plus de permettre une clarification administrative¹². Ainsi, la famille semble privilégier la variante du soc de charrue au détriment d'une hypothèse qui la lierait à des gens de robe.

L'arrivée à la Vallée de Joux

Le nom Le Coultre est intimement lié à la Vallée de Joux et à son développement, dès la deuxième moitié du xvi^e siècle. Après plusieurs vagues de colonisation et de dépeuplement, la Vallée connaît une nouvelle période d'essor qui se manifeste entre autres par l'arrivée de

nouveaux immigrants et le défrichement du territoire du Chenit¹³.

Originaire de Lizy-sur-Ourcq en Ile-de-France, la famille Le Coultre fuit au milieu du xvi^e siècle les guerres de religion qui ravagent la France¹⁴. Un document conservé aux Archives cantonales vaudoises mentionne des recherches menées en France sur la famille, mais qui n'ont pas donné de résultats¹⁵. Les renseignements sur les membres de la famille Le Coultre commencent donc avec leur arrivée en Suisse. Pierre I Le Coultre (1530-1599), fils de Geneviève Guilbert (?-?) et d'Antoine Le Coultre (1500-1558), arrive à Genève en 1558, année où il figure au registre des habitants en date du 4 avril et au registre des mariages, en tant que frère de la mariée, lorsque Jeanne épouse Guillaume Madiot à la fin juillet. Son nom cependant n'apparaît par la suite plus dans les registres genevois avant 1582. À ce moment-là, un Pierre Le Coultre, venu établir sa fille à Genève, est décrit comme originaire de la Fontaine en Plannozi, à la Vallée de Joux. En ce dernier lieu, le nom de Pierre Le Coultre apparaît dans un document daté de 1559. Selon Charles Roch, aucune preuve légale ne permet d'identifier les deux Pierre Le Coultre comme une seule et même personne. Cependant, l'étude généalogique qu'il propose en 1919 avance de nombreuses preuves indirectes basées sur les registres d'églises et les actes notariés : entre liens de parrainage et contrats d'apprentissage, celles-ci relient le Pierre Le Coultre de la Vallée, ses sœurs restées à Genève et leur famille, ainsi que deux de ses enfants partis s'établir à Genève par la suite¹⁶.

¹¹ GOLAY, Hector, *Les familles de la Vallée de Joux: leur origine et leurs armoiries*, Les Charbonnières: Éditions le Pèlerin, 1993 (1906), p. 27.

¹² AJLC, Copie d'une lettre d'Auguste Capt (avocat) au Département de justice et police du canton de Vaud, 15 janvier 1950, et copie de la réponse de ce dernier, 21 février 1950.

¹³ PELET, Paul-Louis, *Fer, charbon, acier dans le pays de Vaud. Du mineur à l'horloger*, Bibliothèque historique vaudoise, n° 74, 1983, p. 190.

¹⁴ BERLINGER KONQUI, Marianne, «Le Coultre», in *Dictionnaire historique de la Suisse*, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F23914.php> (consulté le 14 janvier 2014).

¹⁵ ACV, PP 117/1, Document sans titre concernant la filiation d'Henri-Vincent Golay, s.d.

¹⁶ ROCH, Charles, La famille Le Coultre, *op. cit.*, p. 13-24 et 71-72.

Les recherches menées par Frits Le Coultré indiquent des liens plus directs entre Genève et la Vallée de Joux en ce qui concerne Pierre I Le Coultré. Le nom de ce dernier apparaît ainsi dans un acte notarial exécuté à Morges le 22 janvier 1559, par lequel il acquiert des parts dans une entreprise montée par des souffleurs de verre français partis s'installer à la Vallée de Joux¹⁷. Le nom de Pierre I Le Coultré serait ainsi associé à la plus ancienne verrerie mentionnée dans les sources pour la Vallée¹⁸. De plus, Michel Corcul, futur beau-père de Pierre I Le Coultré, quitte Genève à la même époque pour s'établir au Chenit, emmenant avec lui ses enfants. Frits Le Coultré suppose que ce départ a eu un impact important sur le futur de Pierre I¹⁹. Si ce dernier se retire assez vite de l'entreprise de verrerie mentionnée ci-dessus (1560), il se lance avec son beau-père dans l'exploitation du bois, l'achat de terres ainsi que le commerce d'une petite verrerie²⁰.

Les Le Coultré du XVI^e au XIX^e siècle

Les recherches sur les premières générations des descendants d'Antoine Le Coultré (1500-1558) donnent lieu à des versions différentes et peu sûres. La destruction, en 1691, d'une grande partie des archives des communes de la Vallée de Joux conservées au Lieu, joue probablement un rôle non négligeable dans la difficulté à collecter des informations pour les périodes antérieures²¹. Plusieurs hypothèses coexistent ainsi concernant les membres de la famille prénommés Simon. L'arbre généalogique établi par Louis-Georges Le Coultré mentionne un Simon I,

frère de Pierre I, un Simon II, frère de Pierre II, ainsi qu'un Simon III, fils de Pierre II et ancêtre de la lignée qui mène à Abraham Joseph II²². Des renseignements récoltés par Henri Pellis soutiennent l'existence de ce Simon III comme fils de Pierre II²³. L'arbre généalogique fourni par Jean-Maurice Le Coultré rattache, cependant, la lignée d'Abraham Joseph II directement à Simon II, frère de Pierre II²⁴. Ce même Simon II est, de plus, chez Charles Roch – qui insiste cependant sur la difficulté à remonter cette branche – ancêtre de la lignée liée à l'entreprise de transports A. Natural, Le Coultré & Cie²⁵. Il est par contre, selon les souvenirs d'Elie Le Coultré rédigés en 1913, à la base de la branche hollandaise de la famille²⁶.

Cette branche hollandaise, mentionnée par plusieurs sources, voit ses racines varier faute de preuves irréfutables. Ainsi, si les souvenirs d'Elie Le Coultré rattachent ce départ à l'étranger à l'un des fils de Pierre I Le Coultré²⁷, lors des démarches administratives de la famille Le Coultré au XX^e siècle, cette branche est mentionnée comme liée à un frère de ce même Pierre I, Simon I²⁸. Frits Le Coultré propose quant à lui une autre version, basée sur des recherches menées à partir des Pays-Bas et remontant le temps : un Moyse Le Coultré, soldat, quitte la Vallée en 1758 pour les Pays-Bas, suivant les traces d'un de ses oncles, Samuel²⁹. Les recherches

²² AJLC, Arbre généalogique établi par Louis-Georges Le Coultré, 2007.

²³ ACV, Dossiers généalogiques Le Coultré, du Chenit, Pellis, Henri, *Généalogie Le Coultré de chez le Capitaine. Notes annexes*, 1966.

²⁴ AJLC, Arbre généalogique fourni par Jean-Maurice Le Coultré, 1948.

²⁵ ROCH, Charles, *La famille Le Coultré*, op. cit., p. 95-98 et 101.

²⁶ AJLC, LE COULTRE, Elie, 1565 à 1913. *Généalogie de la famille Le Coultré Chez le Capitaine et anciens souvenirs*, 1914, p. 3.

²⁷ AJLC, LE COULTRE, Elie, 1565 à 1913. *Généalogie de la famille Le Coultré*, op. cit., p. 3.

²⁸ AJLC, Copie d'une lettre du Département de justice et police du canton de Vaud à M. Capt (avocat), 21 février 1950.

²⁹ LE COULTRE, Frits, *How the Le Coultré Family made it to America*, op. cit., p. 72.

¹⁷ LE COULTRE, Frits, *How the Le Coultré Family made it to America (1500-1883)*, Blaricum : [s.n.], 2010, p. 27-28.

¹⁸ JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 59.

¹⁹ LE COULTRE, Frits, *How the Le Coultré Family made it to America*, op. cit., p. 27-28.

²⁰ LE COULTRE Frits, *How the Le Coultré Family made it to America*, op. cit., p. 33 et 37.

²¹ PELET, Paul-Louis, *Fer, charbon, acier*, op. cit., p. 188.

pour retrouver les ancêtres de ce Moyse conduisent à un certain Abraham Le Coultre (?-1687), présenté comme un des fils de Pierre II³⁰. Si les démarches semblent avoir été menées avec rigueur, le résultat peut surprendre, dans la mesure où les arbres généalogiques fournis par Louis-Georges et Jean-Maurice Le Coultre, s'ils mentionnent bien un Abraham pour cette période (avec une date de décès différente chez Louis-George, et aucune chez Jean-Maurice), lui donnent une fratrie différente.

Face aux divergences d'interprétation que connaissent les premières générations de la famille, il a été décidé, pour la suite de cet article, de s'en tenir à la lignée proposée dans le premier arbre généalogique, lignée qui, dès Jacques dit Discret (v. 1625-1694), semble plus clairement établie. Dans cette optique, les activités de la famille permettent de suivre à bien des égards la vie à la Vallée de Joux. Celle-ci se limite au milieu du XVI^e siècle à une agriculture de céréales grossières, complétée par des ressources liées à l'élevage. La famille Le Coultre contribue au défrichement de la partie supérieure de la Vallée de l'Orbe³¹. La communauté s'organise au fil des arrivées et initie des activités complémentaires pour survivre³².

Les Le Coultre participent à l'essor de la vie locale. Pierre I apparaît dans les documents comme maître d'école, impliqué dans la vie religieuse et comme ayant participé à la construction d'un nouveau moulin³³. Son apport à la communauté est reconnu dans l'acte de bourgeoisie que quatre de ses fils – Pierre II, Joseph, Jacques et Simon – reçoivent en 1612, sous la forme

d'une exonération de taxe d'«*entrage*», décrite comme «*avoir estimé payé par leur dict père*»³⁴. À ce moment-là, les quatre frères indivis vivent ensemble et forment avec leur famille une colonie de vingt-deux personnes³⁵. À partir du début du XVII^e siècle, plusieurs branches de la famille se développent: Jean, cinquième fils de Pierre I, est à l'origine de la branche genevoise des Le Coultre. D'autres essaimages suivent au fil du temps: François Jequier mentionne Lavigny en 1733, Aubonne en 1759, Bérolle en 1773, Gimel en 1777 et Avenches en 1862³⁶. Frits Le Coultre associe un certain Abraham Le Coultre – formé en droit – à Lavigny, et un Abel Le Coultre – verrier – aux différents mouvements de famille dans le canton de Vaud. C'est, à ses yeux, un descendant de cet Abel – Georges Le Coultre – qui émigrera en 1883 aux États-Unis. Faute de documents, il ne réussit cependant pas à trouver la filiation exacte tant d'Abraham que d'Abel³⁷.

Du côté des Le Coultre restés à la Vallée de Joux, le nom de Pierre II demeure associé à diverses réalisations locales. Le fils de Pierre I s'investit dès 1610 auprès des autorités bernoises pour la construction d'une église au Chenit, arguant des problèmes de déplacement que connaissent les habitants du Chenit – principalement les femmes et les enfants – pour se rendre à l'église du Lieu en hiver³⁸. L'église sera finalement achevée en 1613. Parallèlement, Pierre II officie comme juge au Consistoire et conseiller du Lieu, et participe aux négociations préalables à la constitution de la commune

³⁰ LE COULTRE, Frits, *How the Le Coultre Family made it to America*, op. cit., p. 59-61.

³¹ JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 119.

³² PELET, Paul-Louis, *Fer, charbon, acier*, op. cit., p. 190.

³³ LE COULTRE, Frits, *How the Le Coultre Family made it to America*, op. cit., p. 38-40.

³⁴ LE COULTRE, J., *Acte de bourgeoisie de la famille Le Coultre*, Les Charbonnières: Éditions le Pèlerin, 1996 (1912), p. 10.

³⁵ ACV, Dossiers généalogiques Le Coultre, du Chenit, *Généalogie Le Coultre de Chez le Capitaine. Notes annexes*, s.d.

³⁶ JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère*, op. cit., p. 118-119.

³⁷ LE COULTRE, Frits, *How the Le Coultre Family made it to America*, op. cit., p. 82-98 et 122-126.

³⁸ LE COULTRE, Frits, *How the Le Coultre Family made it to America*, op. cit., p. 42.

du Chenit en 1646³⁹. Les générations suivantes ne démentent pas cet investissement et se profilent comme des membres importants de la vie économique et sociale. Jacques Le Coultre, dit Discret, est lieutenant au Brassus et, selon Henri Pellis, le fondateur de la branche de la famille dite Chez-le-Capitaine qui construit la vieille maison de la Golisse. Une hypothèse rattache le nom de cette branche à la présence de capitaines dans trois générations successives⁴⁰. David (v. 1650-1733) est juge du Consistoire, Jaques-David I (v. 1680-1766) assesseur consistorial – tous deux, selon Frits Le Coultre, impliqués dans l'agrandissement de l'église du Chenit⁴¹ –, Abraham Joseph I (1711-1776) capitaine de milice, et Abraham Joseph II (1746-1814) conseiller et assesseur consistorial⁴². Cette lignée passe pour une branche aisée⁴³, fidèle aux seigneurs de Berne⁴⁴.

Parallèlement aux fonctions sociales qu'endorssent de nombreux membres de la famille, les Le Coultre participent à la vie économique de la Vallée. Propriétaires terriens⁴⁵, ils s'organisent pour éviter les partages successoraux et augmenter leur domaine⁴⁶, mais ils se lancent également dans des activités accessoires. Dès le XVII^e siècle, les petites forges se multiplient dans la Vallée: fabrique et réparation de haches, scies, socs de charrue, couteaux. Ces travaux permettent aux familles

de maintenir leur outillage et de compléter leurs revenus⁴⁷. Dans les documents officiels, Abraham Joseph I possède en 1772 une forge. Son fils, Abraham Joseph II, y est également présenté comme maréchal⁴⁸. Ces informations semblent confirmer que la forge est généralement un élément de la propriété et se transmet de génération en génération en même temps que le domaine familial⁴⁹.

La seconde moitié du XVIII^e siècle est marquée par le déclin de la métallurgie à la Vallée de Joux – qui perd bientôt toute importance économique – et la conversion à de nouvelles industries d'appoint, parmi lesquelles la taille des pierres fines et l'horlogerie⁵⁰. Samuel-Olivier Meylan est donné par plusieurs sources comme l'introducteur de l'horlogerie fine à la Vallée de Joux⁵¹. Originaire de cette dernière, il se forme à Rolle, puis dans le pays de Neuchâtel, avant de revenir chez lui, faisant des émules parmi les jeunes gens du coin⁵². Au sein de la famille Le Coultre, François Le Coultre (1782-1829) semble être le premier membre de la famille à s'être initié à l'horlogerie. Un convenant signé en 1795 entre Abraham Joseph II Le Coultre et Philippe Aubert montre, en effet, que François entre en apprentissage chez ce dernier pour apprendre la profession d'horloger⁵³.

³⁹ JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 118.

⁴⁰ LE COULTRE, Frits, *How the Le Coultre Family made it to America*, op. cit., p. 68.

⁴¹ LE COULTRE, Frits, *How the Le Coultre Family made it to America*, op. cit., p. 63-64.

⁴² JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 119-121.

⁴³ LE COULTRE, Frits, *How the Le Coultre Family made it to America*, op. cit., p. 68.

⁴⁴ AJLC, LE COULTRE, 1565 à 1913: *Généalogie de la famille Le Coultre*, op. cit., p. 20.

⁴⁵ JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 119-121.

⁴⁶ JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 122.

⁴⁷ PELET, Paul-Louis, *Fer, charbon, acier*, op. cit., p. 188.

⁴⁸ PELET, Paul-Louis, *Fer, charbon, acier*, op. cit., p. 227.

⁴⁹ PELET, Paul-Louis, *Fer, charbon, acier*, op. cit., p. 211-212.

⁵⁰ PELET, Paul-Louis, *Fer, charbon, acier*, op. cit., p. 204, 206 et 244.

⁵¹ AUBERT, Daniel, *Montres et horlogers exceptionnels de la Vallée de Joux*, vol. 1, Neuchâtel: Éditions Antoine Simonin, 1993, p. 12; JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 62. LE COULTRE, Frits, *How the Le Coultre Family made it to America*, op. cit., p. 67; PELET, Paul-Louis, *Fer, charbon, acier*, op. cit., p. 247.

⁵² AUDEMARS, Louis, *Développement historique de l'industrie horlogère à la Vallée de Joux de 1712 à 1924*, Les Charbonnières: Éditions le Pèlerin, 1996 (1926), <http://lhistoirevalleedejoux.ch/documents/Louis%20Audemars-ValetteNouveau%20Document%20Microsoft%20Word.pdf> (consulté le 17 février 2014), p. 143-144.

⁵³ JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 607.



Jacques-David II Le Coultre (1781-1850) et son épouse Louise-Catherine dite Lisette Le Coultre (1779-1864).
© Patrimoine Jaeger-LeCoultre.

Les ramifications d'une entreprise familiale

À la fin du XVIII^e siècle, la famille d'Abraham Joseph II Le Coultre cohabite. Ses fils Jacques, François, Henri et leurs quatre sœurs, Charlotte, Louise, Angélique et Françoise «avaient un grand domaine qu'ils occupaient tout l'été et l'hiver, où chacun avait son occupation particulière»⁵⁴. La maison familiale abrite également une

forge permettant «les raccommodages des outils aratoires» et la fabrication de couteaux de poche⁵⁵. Suite au décès de son père et se devant d'assurer un revenu à la famille, Jacques Le Coultre développe la fabrication issue du travail de la forge, plus lucratif que celui des champs, ainsi que l'entretien de ruches. Les frères de Jacques s'expatient: François puis Henri se rendent à Genève et

⁵⁴ AJLC, LE COULTRE, *Les industries de la famille Le Coultre*, op. cit., p. 2.

⁵⁵ AJLC, LE COULTRE, *Les industries de la famille Le Coultre*, op. cit., p. 2.

s'initient à la fabrication de boîtes à musique. Ils sont les premiers Le Coultre à se consacrer pleinement à une activité industrielle, mais leurs sœurs ne sont pas en reste. En plus d'assumer les tâches ménagères, « *Charlotte était horlogère, Louise polisseuse d'acier pour les cadratures. Angélique était aussi polisseuse et savait aussi travailler sur les musiques* »⁵⁶ nous apprend Zélie Le Coultre, même si l'étendue exacte de ces activités nous échappe aujourd'hui.

La renommée des Le Coultre dans le registre de la boîte à musique est véritablement le fruit d'une collaboration familiale. François Le Coultre remplace, dès 1814, les lames isolées par un clavier d'un seul tenant, constitué de lames découpées, assurant un son amplifié⁵⁷. Au Sentier, Jacques Le Coultre fournit des claviers de boîtes à musique pour ses propres frères ainsi que les frères Nicole, également établis à Genève. Son fils aîné, Antoine, l'aide rapidement dans cette tâche. L'acier anglais venant à manquer suite au Blocus continental, Antoine et son père se mettent à fabriquer leur propre acier et à le commercialiser. La difficulté majeure de la fabrication des boîtes à musique provient de la trempe du clavier, procédé thermique qui a pour effet néfaste de le fausser. Antoine met au point un processus de trempe qui maintient les claviers en forme. Il réalise aussi des fraises servant à en fendre les lames⁵⁸. La maîtrise technique et le développement d'outils spécifiques permettant de tailler les lames dans une seule masse font le succès des boîtes à musique

de François Le Coultre. Ce savoir-faire peut être transposé à d'autres types de fabrications, telles des lames de rasoirs ou des burins pour les horlogers. Aussi, dès 1827, lorsque la concurrence sur le plan des claviers tend à en réduire la demande, Antoine initie une production de rasoirs, de son propre chef mais encore au sein de l'atelier familial⁵⁹.

La cohabitation de Jacques et d'Antoine s'avère d'emblée difficile sur le plan industriel tant leurs vues divergent. Les projets d'Antoine dans le registre des rasoirs nécessitent des investissements que son père refuse de consentir. Les relations tendues avec son père dans la marche des affaires et la prudence de ce dernier dans le développement industriel, poussent Antoine à s'en éloigner. Conscient de l'issue incertaine de cette collaboration et voyant « *autour de lui un certain nombre d'ouvriers horlogers* »⁶⁰, Antoine s'arme de théorie et de pratique⁶¹. En 1828, il se rend à Genève, chez son oncle François, où « *il fit un cours d'échappement et le soir, il suivait les cours publics où il apprit à tracer un plan, à le peindre, c'est-à-dire à le laver.* »⁶² Un an à peine après son arrivée à Genève, Antoine reprend le chemin de la Vallée de Joux, atteint dans sa santé et, probablement, faute de suffisamment d'économies pour poursuivre son séjour genevois⁶³.

À son retour Antoine concilie deux activités. Le jour, il fabrique des rasoirs avec son père au sein de la maison Jacques David Lecoultrie et fils, fondée en 1830⁶⁴. Le soir

⁵⁶ AJLC, LE COULTRE, *Les industries de la famille Le Coultrie*, op. cit., p. 4.

⁵⁷ PIGUET, Jean-Claude, *Les faiseurs de musiques. Histoire de la boîte à musique à Sainte-Croix. Les fabricants de musiques*, Sainte-Croix: Éditions du Journal de Sainte-Croix et environs, 1996, p. 336; GERMAIN, Pierre, « Two Le Coultries, makers of musical boxes: François-Louis (1782-1829), Henri-Joseph (1792-1856) », in *Bulletin of the Music Box Society International*, vol. 23, n° 23, 1977, p. 27-29.

⁵⁸ PIGUET, Jean-Claude, *Les faiseurs de musiques*, op. cit., p. 336.

⁵⁹ JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 135.

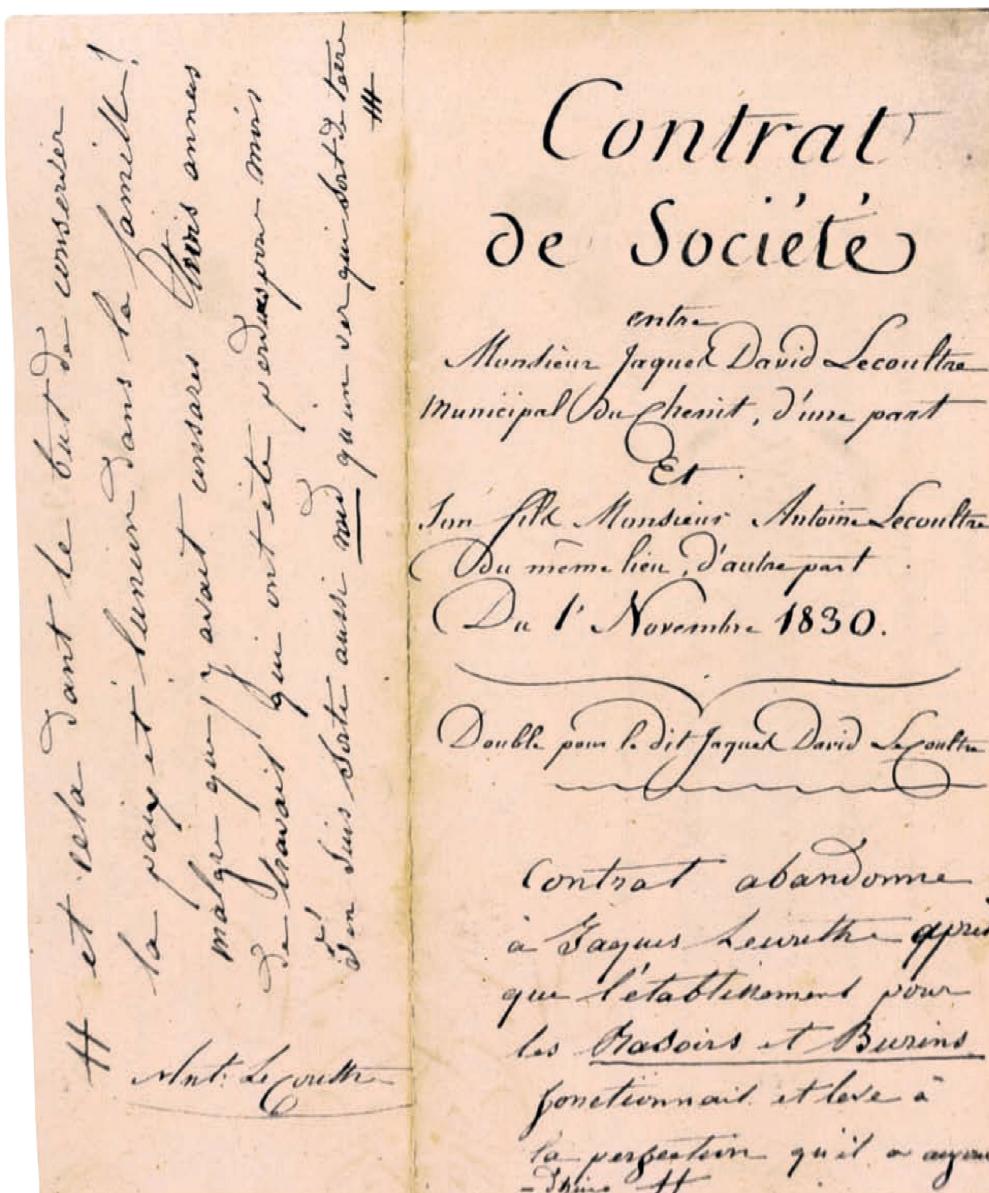
⁶⁰ AJLC, LE COULTRE, *Les industries de la famille Le Coultrie*, op. cit., p. 17.

⁶¹ JEQUIER, François, « Trois générations d'entrepreneurs aux prises avec la gestion de leur firme: Le Coultrie et Cie (XIX^e-XX^e siècles) », *Revue suisse d'histoire*, vol. 32, 1982, p. 127.

⁶² AJLC, LE COULTRE, *Les industries de la famille Le Coultrie*, op. cit., p. 18.

⁶³ JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 136.

⁶⁴ *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 137.



Contrat de société de 1830 avec la mention de résiliation d'Antoine Le Coultraz.
ACV, PP 117/78.

venu, il s'emploie à poser les bases d'une nouvelle industrie qui doit bientôt lui permettre de voler de ses propres ailes : « *Les outils des pignons⁶⁵ ont été créés la nuit, à la chambre à coucher du ménage à l'oncle Elisée, soit les 3^e et 4^e fenêtres depuis la route du côté de la côte. Je me réveillais souvent et engageais mon mari à se reposer, mais il disait chaque fois : "J'ai bientôt fini" et la nuit se passait comme ça*⁶⁶. »

Après trois ans de tensions et de disputes, Antoine résilie le contrat qui le lie à son père dans le but de « *conserver la paix et l'union dans la famille*⁶⁷ ». À l'âge de trente ans, il fonde, toujours au sein de la maison familiale, le premier atelier de ce qui allait devenir la Manufacture Jaeger-LeCoultre. Ce faisant il laisse la fabrication des rasoirs à son père, secondé par ses autres fils Auguste, Ulysse, et enfin Elisée. De cette affaire, Antoine précise encore qu'il en sort « *aussi nud qu'un ver qui sort de terre (sic)*⁶⁸ ». L'absence de séparation entre la comptabilité familiale et industrielle n'est certainement pas étrangère à cette issue.

Antoine Le Coultre se lance seul dans l'industrie des pignons, traditionnellement fabriqués à la lime à efflanger par différents fabricants de la Vallée de Joux. Il entreprend un autre mode de fabrication et crée un premier outil à ébaucher les pignons, puis un autre servant à les fendre. La maîtrise de la trempe, acquise lors de son travail sur les claviers de boîtes à musique, assure à Antoine une dureté parfaite de ses composants. Enfin, pour le polissage, il développe une machine

⁶⁵ Organe denté qui compte généralement de six à quatorze dents en acier trempé. Un pignon se compose d'une assiette, d'ailes, d'un tigron et de pivots. BERNER Georges-Albert, *Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie I+II*, Bienne : Société du journal La Suisse horlogère, 2002, p. 856.

⁶⁶ AJLC, LE COULTRE, *Les industries de la famille Le Coultre, op. cit.*, p. 17.

⁶⁷ ACV, PP 117/78, annotation d'Antoine au dos du contrat de société.

⁶⁸ ACV, PP 117/78, annotation d'Antoine au dos du contrat de société.



La Bringue, inventée par Antoine Le Coultre vers 1830.
© Patrimoine Jaeger-LeCoultre.

à pied en 1833, dénommée « La Bringue » par Zélie. Ainsi, Antoine conçoit en quelques mois une industrie nouvelle pour la création de pignons bientôt « *rendus célèbres par leur forme, leur poli et leur dureté*⁶⁹ ».

⁶⁹ AJLC, LE COULTRE, *Les industries de la famille Le Coultre, op. cit.*, p. 18.

Antoine fait preuve d'une capacité à transposer les avantages d'une fabrication à d'autres types d'industries. Aussi ne se cantonne-t-il pas à la réalisation des couteaux et des peignes de boîtes à musique, mais développe-t-il, sur la base des connaissances et expériences acquises dans ces domaines, l'industrie des rasoirs et la fabrication des pignons. Il est guidé dans ces évolutions par une croyance forte en le progrès technique et ne doute pas du rôle qu'il peut jouer, même au sein de branches industrielles déjà établies à la Vallée, dans lesquelles la concurrence s'exerce. Ainsi en va-t-il de l'horlogerie à propos de laquelle il écrit en 1832 : «*Nous avons une autre partie d'industrie, qui, pour l'existence de quelques milliers de personnes, est leur seule ressource, qui est l'horlogerie, partie d'industrie qui vaut bien la peine qu'on s'en occupe, et qui nous est disputée par toutes les fabriques des environs, la Savoie, le pays de Gaix et Neuchâtel [...]*»⁷⁰.

Antoine s'inspire d'une industrie existante, se forme pour être en mesure d'en déterminer les faiblesses et les carences, cherche des moyens détournés pour obtenir de meilleurs résultats, réalise lui-même les instruments qui lui permettront d'atteindre ces objectifs et se lance alors dans la fabrication proprement dite. Il entrevoit le potentiel d'une extension de son activité au-delà du strict champ des pignons : «*Une fois les pignons créés, il voulut les placer lui-même dans des mouvements et dans son imagination, il étudiait et entrevoit ainsi toute une fabrication en blanc; puis les échappements et enfin les mouvements.*»⁷¹ Antoine Le Coultre concentre ses efforts dans la recherche de la mécanisation de la production et de la précision d'exécution, seule voie possible pour tendre vers l'interchangeabilité des composants.

⁷⁰ ACV, K XIIe 42, Lettre d'Antoine Le Coultre à la Commission d'enquête commerciale du canton de Vaud, 1832.

⁷¹ AJLC, LE COULTRE, *Les industries de la famille Le Coultre*, op. cit., p. 21.

Intérêts familiaux versus héritage industriel

Sa voie industrielle désormais définie, Antoine Le Coultre peut enfin poser les bases de sa propre entreprise familiale. Il s'adjoint les services de son frère Ulysse – «*comme simple ouvrier*»⁷² –, puis s'associe avec lui en 1842 sous la raison sociale Antoine Le Coultre et Frère. Ensemble, ils construisent la maison neuve de la Golisse avec un rural du côté de bise. Pour Elie, cette période est la plus heureuse de la vie de son père⁷³.

Le mariage d'Ulysse avec Louise Victorine Nicole, sa cousine, fille de David Louis Samuel, constitue un tournant. «*Peu sociable et d'un caractère difficile*»⁷⁴, Louise ne s'entend pas avec Zélie. La mésentente des belles-sœurs touche rapidement les frères, provoquant «*la guerre, la désunion*», précise Elie⁷⁵. Antoine adopte alors une attitude semblable à celle qu'il a pu avoir quelques années plus tôt avec son père, à savoir préparer une reconversion industrielle «*pour avoir la paix*»⁷⁶. En 1848-1849, le divorce entre les deux frères est consommé. Ulysse poursuit la fabrication des pignons, Antoine se consacre aux mouvements.

Dès lors, l'entreprise d'Antoine va rencontrer des problèmes financiers. L'origine de ces déboires peut s'expliquer par l'absence de sens du commerce d'Antoine, que ne manquent pas de relever Zélie et Elie⁷⁷. Mais il faut également y voir l'effet d'intérêts

⁷² AJLC, LE COULTRE, 1565 à 1913. *Généalogie de la famille Le Coultre*, op. cit., p. 27.

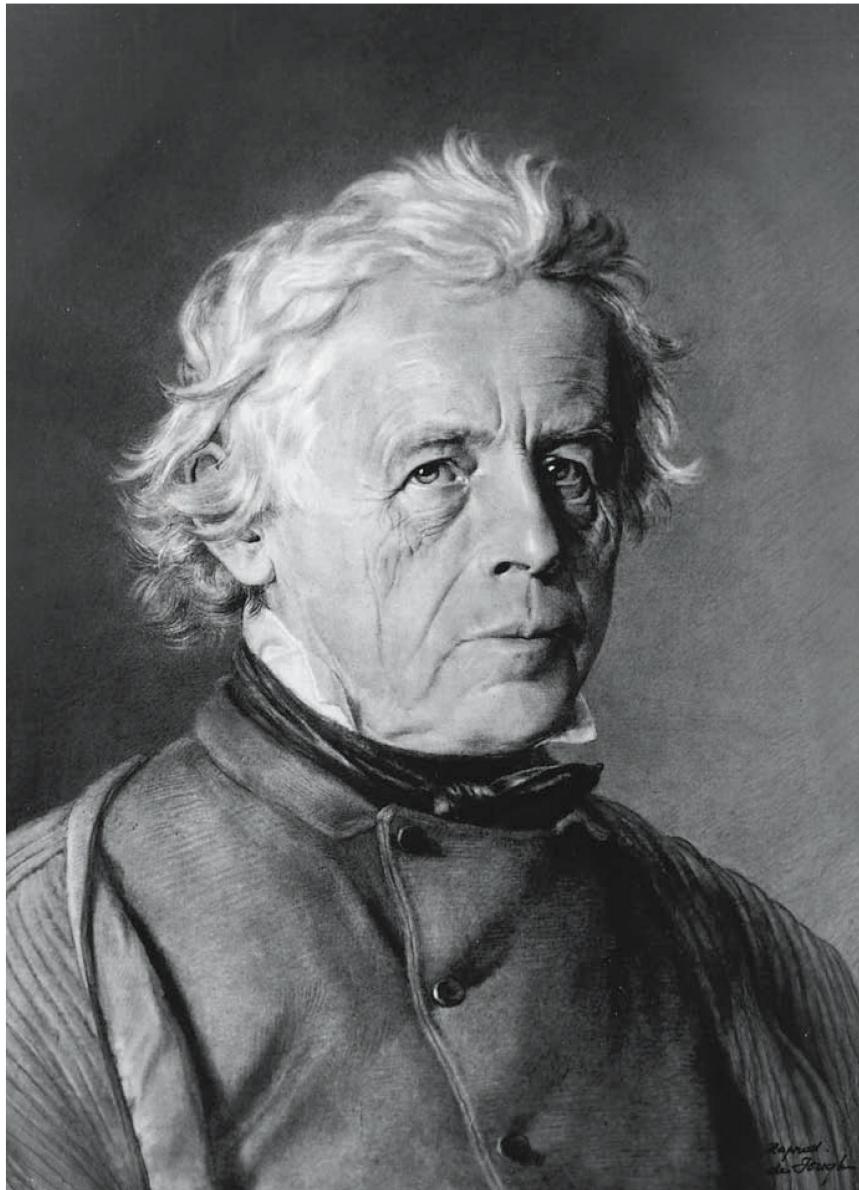
⁷³ AJLC, LE COULTRE, 1565 à 1913. *Généalogie de la famille Le Coultre*, op. cit., p. 28.

⁷⁴ AJLC, LE COULTRE, 1565 à 1913. *Généalogie de la famille Le Coultre*, op. cit., p. 29.

⁷⁵ AJLC, LE COULTRE, 1565 à 1913. *Généalogie de la famille Le Coultre*, op. cit., p. 29.

⁷⁶ AJLC, LE COULTRE, 1565 à 1913. *Généalogie de la famille Le Coultre*, op. cit., p. 29.

⁷⁷ JEQUIER, François, «*Trois générations d'entrepreneurs aux prises avec la gestion de leur firme*», op. cit., p. 128 et suivantes.



Antoine Le Coultre (1803-1881), horloger.
© Patrimoine Jaeger-LeCoultre.



Coffret de présentation des pignons d'Adolphe Le Coultre, fils d'Ulysse.

© Patrimoine Jaeger-LeCoultrie.

industriels torpillés par la préservation d'intérêts familiaux. Dès 1850, Jean Gallay s'occupe de la commercialisation des fabrications Le Coultre à Genève. En 1853, il épouse Augustine Le Coultre, fille d'Antoine. À la fin de la même année, Antoine et Jean s'associent dans une société en nom collectif Antoine Le Coultre & Fils, dévolue à l'écoulement des produits. Or, l'argent ne revient pas de Genève. L'association se termine en procès, mais la passivité d'Antoine révèle une fois de plus le rôle primordial qu'a pu jouer la question familiale dans cette affaire, en plus de l'inexpérience d'Antoine dans le domaine de la distribution des produits. Si Antoine Le Coultre n'avait pas eu à négocier avec son gendre, aurait-il accepté de maintenir des prix de vente en deçà des prix de revient?⁷⁸

⁷⁸ JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 165-183.

En 1859, Antoine Le Coultre recourt à la famille et à des amis industriels pour éviter la faillite et relancer son activité. Elie, entré dans l'entreprise à l'âge de seize ans, se gratifie d'être à l'origine du sursaut d'orgueil de son père⁷⁹, mais le véritable salut d'Antoine provient de son beau-frère Gaspard Golay et de son neveu David Borloz⁸⁰, par l'intermédiaire duquel il entre en contact avec Lucien Vallotton, directeur des forges de Vallorbe. C'est avec le neveu de ce dernier, Auguste Borgeaud qu'Antoine fonde la société par actions Le Coultre – Borgeaud & Cie en 1860. Pour honorer ses dettes, Antoine se voit parallèlement contraint de se défaire de ses propriétés. Il vend notamment la Capitaine à son frère Ulysse.

Ces déboires en chaîne peuvent expliquer qu'Elie dresse un portrait sévère de Jean Gallay et de son oncle Ulysse, lequel n'avait «rien par la tête» et «riaît» de son frère Antoine dans la misère. «Il ne sentait pas alors que c'était ce frère qui lui avait mis le pain à la main!» s'exclame Elie, et d'accentuer ses mots en soulignant dans le texte: «tout se paye dans ce monde, sa méchanceté, son ingratitudine n'y ont pas échappé. Aujourd'hui [1913], la maison de cet ingrat décline, chancelle, celle de son frère dont il se moquait, prospère, elle est la plus importante du pays, son honorabilité est connue et appréciée en Europe et en Amérique, etc.»⁸¹

Outre Ulysse et Jean Gallay, Elie éprouve de la rancœur à l'égard de ses frères et associés Paul et Benjamin. Les reproches apparaissent à maintes reprises dans ses carnets: il souffre à la fois de l'état dans lequel se trouve la société que lui transmet son père mais aussi du partage du pouvoir avec ses cadets. Elie s'estime «lésé» par ses frères avec lesquels il partage une part de la nouvelle

⁷⁹ AJLC, LE COULTRE, 1565 à 1913. *Généalogie de la famille Le Coultre*, op. cit., 1913.

⁸⁰ JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 179 et 185.

⁸¹ AJLC, LE COULTRE, 1565 à 1913. *Généalogie de la famille Le Coultre*, op. cit., 1913, p. 20.



Elie Le Coultre (1842-1917), derrière son établi.
© Patrimoine Jaeger-LeCoultre.

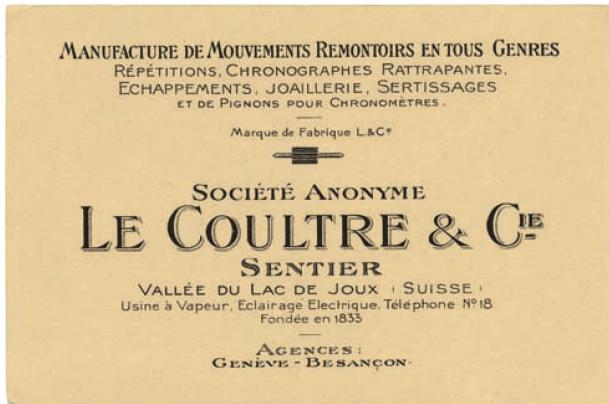
société en nom collectif fondée en 1869. Paul s'avère «incapable» de poursuivre le travail préparé par Elie dans le registre des premiers calibres à répétition et chronographes, alors que Benjamin se montre «bien au-dessous de sa tâche» dans la partie commerciale. Malgré sa virulence à l'égard de ses proches, Elie persévère dans la cohabitation industrielle. Il n'aurait certainement pas fallu davantage de désaccords pour qu'Antoine tourne le dos à l'horlogerie et se plonge dans une nouvelle affaire pour préserver les relations familiales. Ses fils en revanche s'emploient à rassembler le capital social de l'entreprise. Benjamin Le Coultre conclut le dernier procès-verbal de la société en nom collectif en 1899, avant la transformation en société anonyme, en spécifiant: «pendant ces

21 années et demi⁸² il ne s'est pas élevé de querelles graves entre les trois frères associés et c'est bien grâce à cette entente que la Maison a survécu»⁸³. Le choix de la SA s'explique aussi par la volonté d'éviter de potentiels conflits en cas de disparition de l'un des associés⁸⁴.

⁸² En 1877, Auguste Borgeaud et Antoine Le Coultre se retirent de la société Le Coultre – Borgeaud et Cie, laquelle est renommée Le Coultre & Cie par les fils d'Antoine.

⁸³ JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 321.

⁸⁴ AJLC, LE COULTRE, 1565 à 1913. *Généalogie de la famille Le Coultre*, op. cit., p. 89. Voir aussi: JEQUIER, François, «Trois générations d'entrepreneurs aux prises avec la gestion de leur firme», op. cit., p. 138 et suivantes.



Annonce Le Coultre & Cie, vers 1900.

© Patrimoine Jaeger-LeCoultre.

À la génération d'Elie, la question de la transmission de l'héritage paternel apparaît comme un devoir : « *Les fils d'Antoine Le Coultre, de cet homme de génie, qui avait l'imagination si féconde ne doivent pas être les derniers à marcher dans la voie du perfectionnement et des nouveautés.* »⁸⁵. Ce devoir de succession implicitement induit par le fondateur apparaît en conclusion des mémoires de Zélie : « *Le 26 avril 1881 ce cher mari me fut enlevé. Il lègue un bel établissement qui n'a peut-être pas son pareil en Europe. Aussi que ce Cher Epoux repose en paix de ses longs travaux et que ses survivants, enfants et petits-enfants, s'appliquent à lui ressembler en tout; voilà le plus grand souhait de leur toute affectionnée mère, grand'mère et arrière grand'mère* ». Aussi, la cohabitation des frères et leur entente relative résultent de cette volonté de perpétuer l'œuvre familiale alors qu'Antoine n'a guère hésité à marcher hors des sentiers tracés par son père. Le poids de la tradition et le devoir de continuité habitent aussi le successeur d'Elie, son fils

⁸⁵ AJLC, LE COULTRE, 1565 à 1913. *Généalogie de la famille Le Coultre*, op. cit., p. 28.

Jacques-David⁸⁶. Si l'action de ce dernier donne officiellement naissance à la marque Jaeger-LeCoultre en 1937, son père Elie apparaît comme le premier à avoir compris l'importance de capitaliser sur le nom de famille : « *Tous nos efforts doivent tendre à marquer en vue le plus possible. Si plus tard la maison se déciderait (sic) à établir la montre, son nom sera connu et l'écoulement facile. [...] l'on peut dire avec assurance que les usines ou manufactures qui travaillent sur des produits marqués, protégés, brevetés, auront un avenir de tranquillité et de sécurité assuré* »⁸⁷. Les rapports familiaux deviennent un élément déterminant la survie de l'entreprise.

Conclusion

La dynastie des Le Coultre consiste en une ramifications d'activités industrielles, avec comme dénominateur commun le lieu (Vallée de Joux) et le travail du métal (mouvements, pignons, rasoirs, lames de boîtes à musique). La diversité des activités résulte des relations familiales et non pas d'actions concertées. Les tensions sont à l'origine de l'éclosion de diverses fabrications, de la multiplication des initiatives hors de la famille mais toujours (paradoxalement) en lien avec celle-ci. Des alliances familiales se forment et se déforment. Les alliés d'un jour deviennent les ennemis du lendemain. Jean-Marc Barrelet lie le succès de l'horlogerie dans les montagnes jurassiennes aux solidarités familiales⁸⁸.

⁸⁶ « L'Université de Lausanne consacre les mérites d'un horloger », in *Feuille d'avis de la Vallée de Joux*, 31 octobre 1945, <http://histoirevalleedejoux.ch/documents/Le%20Coultre%20Jacques%20David%20.pdf> (consulté le 23 janvier 2015).

⁸⁷ AJLC, LE COULTRE, 1565 à 1913. *Généalogie de la famille Le Coultre*, op. cit., p. 29-30. Sur l'activité de Jacques-David Le Coultre (1875-1948), voir : JEQUIER, François, « Trois générations d'entrepreneurs aux prises avec la gestion de leur firme », op. cit., p. 140 et suivantes.

⁸⁸ BARRELET, Jean-Marc, « De la noce au turbin » : famille et développement de l'horlogerie aux XVIII^e et XIX^e siècles », *Musée neuchâtelois*, 1994, p. 213-226.

Le cas des Le Coultry contredit et confirme à la fois cette théorie. Ce sont les troubles familiaux, les mésententes qui dictent les choix industriels et les reconversions. La famille s'avère être la source de brutales séparations, mais aussi de soutiens inconditionnels. La solidarité semble s'être renforcée à la génération d'Elie, les intérêts financiers étant aussi plus importants.

L'activité industrielle de Jacques Le Coultry dans la métallurgie aurait pu constituer le premier jalon d'une entreprise familiale diversifiée. Or l'unité familiale explose d'emblée et Jacques voit son fils Antoine, suivi d'Ulysse, quitter l'entreprise. Seul Auguste demeure dans le registre des rasoirs alors qu'Elisée, le cadet, se lance dans la fabrication de remontoirs des boîtes à musique⁸⁹. Brillant technicien, Antoine Le Coultry aura marqué l'histoire de l'horlogerie comtoise et suisse par ses inventions. Il n'aura cependant pas su faire durer ses

associations commerciales. En rupture avec son père en 1833, il s'associe avec son frère Ulysse en 1842. A peine sept ans plus tard, Antoine Le Coultry & Frère est dissoute. En 1853, il constitue avec son gendre Jean Gallay Antoine Le Coultry & Fils, association qui prend fin en 1860 et laisse place à l'entité Le Coultry – Borgeaud & Cie jusqu'en 1877. Finalement, Antoine Le Coultry n'aura pas connu une entreprise familiale telle que la théorie pourrait la décrire, mais une vie d'entrepreneur chahutée. Ce n'est que sous la forme de Le Coultry & Cie, conduite par ses fils Elie, Paul et Benjamin, puis par son petit-fils, que l'entreprise connaîtra une phase de stabilité dans ses structures.

Manuela Giovannini
Régis Huguenin

Manuela Giovannini, née en 1978 à Fribourg, titulaire d'une licence ès lettres de l'Université de Fribourg et d'un master en archivistique acquis à Londres, a travaillé pour plusieurs institutions dans le domaine de l'information documentaire. Elle a occupé le poste d'archiviste au sein de la Manufacture Jaeger-LeCoultry de 2013 à 2015.

Regis Huguenin-Dumittan, né en 1981 à Couvet, docteur de l'Université de Neuchâtel et de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, a suivi un cursus spécialisé en histoire industrielle au sein de ces deux institutions. Ses recherches portent d'abord sur l'histoire des transports, sur l'histoire des entreprises, ainsi que sur le statut de l'image comme source historique. Plongé dans l'histoire horlogère comme responsable du patrimoine de la Manufacture Jaeger-LeCoultry dès 2012, il occupe aujourd'hui la direction du Musée international d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds.

⁸⁹ AJLC, LE COULTRE, *Les industries de la famille Le Coultry, op. cit.*, p. 14.

Bibliographie sélective

Littérature secondaire

- «L'Université de Lausanne consacre les mérites d'un horloger», *Feuille d'avis de la Vallée de Joux*, 31 octobre 1945.
- AUBERT, Daniel, *Montres et horlogers exceptionnels de la Vallée de Joux*, 4 vol., Neuchâtel: Éditions Antoine Simonin, 1993-2012.
- AUDEMARS, Louis, *Développement historique de l'industrie horlogère à la Vallée de Joux de 1712 à 1924*, Les Charbonnières: Éditions le Pèlerin, 1996 (1926), <http://histoirevalleedejoux.ch/documents/Louis%20Audemars-ValetteNouveau%20Document%20Microsoft%20Word.pdf>
- BARRELET, Jean-Marc, «“De la noce au turbin”: famille et développement de l'horlogerie aux XVIII^e et XIX^e siècles», *Musée neuchâtelois*, octobre 1994, p. 213-226.
- BERLINGER KONQUI, Marianne, «Le Coultre», in *Dictionnaire historique de la Suisse*, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F23914.php> (consulté le 14 janvier 2014).
- BERNER, Georges-Albert, *Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie I+II*, Bienné: Société du journal La Suisse horlogère, 2002.
- FAVEZ, Pierre-Yves «Le Coultre du Chenit: la branche de Chez-le-Capitaine (descendance linéaire)», in *Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles 2014*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2016, pp. 93-125.
- GERMAIN, Pierre, «Two LeCoultres, makers of musical boxes: François-Louis (1782-1829), Henri-Joseph (1792-1856)», *Bulletin of the Music Box Society International*, vol. 23, n° 23, 1977, p. 23-41.
- HENRY, Philippe et al., *Autour des archives de la vie ordinaire: les écrits personnels et le retour de l'individu dans l'histoire*, Neuchâtel: Revue historique neuchâteloise, 2009.
- JEQUIER, François, «La Vallée de Joux en 1831 d'après les rapports de la commission d'enquête commerciale et industrielle», *Revue historique vaudoise*, n° 84, 1976, p. 115-137.
- JEQUIER, François, «Trois générations d'entrepreneurs aux prises avec la gestion de leur firme: Le Coultre et Cie (XIX^e-XX^e siècles)», *Revue suisse d'histoire*, vol. 32, 1982, p. 125-151.
- JEQUIER, François, *De la forge à la manufacture horlogère: (XVII^e-XX^e siècles): cinq générations d'entrepreneurs de la Vallée de Joux au cœur d'une mutation industrielle*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 1983.
- JORNOD, Joël, *Louis Turban (1874-1951), horloger de La Chaux-de-Fonds, et son monde: fragments de vies minuscules*, Neuchâtel: Éditions Alphil – Presses universitaires suisses, 2011.
- LANDES, David S., *L'heure qu'il est. Les horloges, la mesure du temps et la formation du monde moderne*, Paris: Gallimard, 1987.
- LE COULTRE, Frits, *How the Le Coultre Family made it to America (1500-1883)*, Blaricum : [s.n.], 2010.
- LE COULTRE, J, *Acte de bourgeoisie de la famille Le Coultre*, Les Charbonnières: Éditions le Pèlerin, 1996 (1912).
- PELET, Paul-Louis, *Fer, charbon, acier dans le pays de Vaud. Du mineur à l'horloger*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, n° 74, 1983.
- PIGUET, Jean-Claude, *Les faiseurs de musiques. Histoire de la boîte à musique à Sainte-Croix. Les fabricants de musiques*. Sainte-Croix: Éditions du Journal de Sainte-Croix et environs, 1996.
- ROCH, Charles A, *La famille LeCoultre: originaire de Lizy-sur-Ourcq: du XVI^e au XX^e siècle: étude, notes, documents*, Genève: Albert Kundig, 1919, <http://www.ourcq.org/lecoultre.html>

aubertcombier.ch/textes/Lecoultre.pdf (consulté le 14 janvier 2014).

Sources

Archives de la Manufacture Jaeger-LeCoultre

Arbre généalogique transmis par Monsieur Louis-Georges Le Coultre, 2007.

Arbre généalogique partiel transmis par Monsieur Jean-Maurice Le Coultre, 1948.

LE COULTRE, Elie, *Notices sur la maison de 1860 à 85*, Le Sentier, 1885, 45 p.

LE COULTRE, Elie, *1565 à 1913: Généalogie de la famille Le Coultre Chez le Capitaine et anciens souvenirs*, 1914, 95 p.

LE COULTRE, Zélie, *Les industries de la famille Le Coultre et particulièrement celles créées par mon cher mari*, Le Sentier, mars 1886, non paginé.

Archives cantonales vaudoises

PP 117 Le Coultre et Cie

PP 509 Famille Werner-Le Coultre

Dos. gén. LE COULTRE, du Chenit [dossiers généalogiques]

K XIIe 42, Lettre d'Antoine Le Coultre à la Commission d'enquête commerciale du canton de Vaud, 1832.

Sitographie

GeneaNet, <http://www.geneanet.org/nom-de-famille/LECOULTRE> (consulté le 10 janvier 2014)

Les pages de Jean-Luc Aubert, <http://www.aubertcombier.ch/lecoultr00.html> (consulté le 10 janvier 2014)

Généalogie suisse, <http://www.genealogiesuisse.com/lecoultre.htm> (consulté le 10 janvier 2014)

Site généalogie Le Coultre, <http://www.le-coultre.org/> (consulté le 10 janvier 2014)

Site de Jean Tosti, <http://www.jeantosti.com/noms/l7.htm> (consulté le 10 janvier 2014)

<http://www.favoris.ch/patronymes/index.html> (consulté le 10 janvier 2014)

Histoire de la Vallée de Joux, <http://histoirevalleedejoux.ch/> (consulté le 10 janvier 2014)

